



Palaiseau, le 18 novembre 2021

Lettre Ouverte : Politique Aéronautique, Spatiale et de Défense de la France – Alerte sur la Situation de l'ONERA

Madame, Monsieur,

Alors que tous les décideurs s'accordent à dire que l'effort national de recherche doit s'intensifier et que l'indépendance nationale en matière de défense doit être préservée, l'ONERA, principal organisme public de recherche du secteur aéronautique, spatial et de défense (ASD), qui a contribué de manière décisive au positionnement de la France et de l'industrie nationale dans le secteur aérospatial (redressement de l'industrie aéronautique après-guerre, contribution essentielle et continue à l'effort de dissuasion depuis les années 60, développement des technologies clefs au profit des gammes Airbus avion et hélicoptère, technologies spatiales pour l'accès et la surveillance de l'espace...), est à nouveau sur le point d'entrer dans une situation critique suite aux désengagements de sa tutelle que le projet de COP 2022-2026 veut entériner. Celui-ci affiche en particulier une subvention sous le seuil de 110 M€ et sur une trajectoire en baisse, et maintient la contrainte d'un plafonnement des effectifs permanents, en contradiction complète avec les demandes affichées d'implication plus forte de l'ONERA dans ses secteurs d'activité.

Cette politique annoncée dès le PLF 2022 (programme 144), si elle était confirmée, mettrait en péril la recherche publique du secteur aérospatial, duale civile et militaire. C'est cette recherche amont qui demeure le seul outil stratégique capable d'assumer les risques intrinsèques à la recherche finalisée (moyen/long terme) d'une part et l'adossement de grands moyens d'essais stratégiques aux connaissances scientifiques d'autre part.

Alors que les pays partenaires/concurrents intensifient fortement depuis 10 ans leurs efforts de recherche, y compris en Europe (DLR), la diminution annoncée de la Subvention pour Charge de Service Public de l'ONERA conduirait à :

- obérer fortement la capacité de la France à se maintenir au plus haut niveau scientifique ;
- menacer les futurs succès des produits industriels français, en particulier face aux enjeux de décarbonation du transport aérien, de compétitivité économique pour le spatial, de capacité opérationnelle pour les équipements de défense ;
- **perdre la capacité de la France à assurer sa défense.**

Les défis à relever exigent que l'ONERA puisse tenir la place centrale et majeure qui doit être la sienne et en conformité avec ses statuts. A ce titre, il est indispensable de relever le niveau de sa subvention SCSP, qui assure à la fois la préparation de l'avenir par la recherche amont de long terme, le maintien du haut degré d'expertise attendue par l'Etat, et les investissements d'équipement accompagnant ces travaux, à minima à 130M€ en 2022, 150 M€ à partir de 2024. A terme, l'objectif devrait être de couvrir l'intégralité de la masse salariale de l'ONERA (170 M€ en 2021) en fin de COP afin de maintenir l'excellence scientifique et préserver l'attractivité de l'ONERA au service de notre pays.

C'est pourquoi, nous estimons de notre devoir de vous alerter sur la gravité de la situation. Nous sollicitons votre plus haute bienveillance pour agir afin de renforcer la place de l'ONERA dans le programme 144 du PLF 2022, et restons à votre disposition pour toutes questions (, et sollicitons un rendez-vous en urgence).

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre haute considération.

Pour la CFDT, M. Gilles MARCON

gilles.marcon@onera.fr

Pour La CFE-CGC, Mme Béatrice SORRENTE

beatrice.sorrente@onera.fr

Pour la CGT, M. Bernard TANGUY

bernard.tanguy@onera.fr

PJ : Contribution COP 2022-2026 des élus au CA : « *Exigences pour un ONERA à la hauteur des défis des 30 prochaines années* »

Comité Social et Economique Central de L'ONERA - 29, avenue de la division Leclerc – 92322 Châtillon Cedex – Tél. : 01 80 38 60 39

E-mail : csec@onera.fr ; Secrétaire : arnaud.ristori@onera.fr